



Conditions

- **Le lieu de l'événement** est soumis à notre approbation. Nous tenons compte de la disponibilité, de l'offre souhaitée et, pour des raisons de sécurité, de la capacité d'accueil.
- **Le délai d'annulation** lors de prestation par SV Group, sans frais, est de 48h00. Passé ce délai, nous nous réservons le droit de vous facturer le 50 % du montant total de la prestation.
- En cas de **consommation d'alcool** pour les collaborateurs de **Nestlé Suisse** une validation d'un membre du NimCom est nécessaire et doit nous être fournie en même temps que le formulaire de commande.
- En cas de **consommation d'alcool** pour les collaborateurs de **Nestec**, une validation du Line Manager est nécessaire et doit nous être fournie en même temps que le formulaire de commande.
- **L'horaire maximal** est fixé à 18h45, suivant le lieu de l'événement,. Une prolongation peut être accordée mais des frais supplémentaires seront engendrés selon la tarification de Securitas. Ce supplément sera inclus dans le montant de votre prestation ou facturé le mois suivant votre événement.
- Lorsque nous vous réservons un emplacement sans prestation fournie par SV (Suisse) SA, nous vous transmettons les directives de rangement et de nettoyage. Des frais pourraient être appliqués dans le cas où la zone ne serait pas résituée conformément à nos indications.
- Pour toute prestation extraordinaire, nous vous prions de prendre contact au minimum deux semaines avant la date de l'événement au 021 924 50 20.